

BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social



Le titulaire du BTS SP3S participe à la réalisation des missions dévolues aux établissements et services sociaux, sanitaires, médico-sociaux, socio-éducatifs.

Il travaille en grande proximité avec les professionnels de la santé, les travailleurs sociaux, les partenaires institutionnels.

Les secteurs d'activité possibles sont les organismes de protection sociale (caisses de sécurité sociale, mutuelles, groupes d'assurance, institutions de prévoyance...), les établissements et services sanitaires (structures de soins, de prévention...), les établissements et services sociaux et socio-éducatifs (centre communal d'action sociale, service d'action médico-sociale, service de protection de la jeunesse...), les établissements et services médico-sociaux (pour enfants, personnes âgées, personnes handicapées...), les structures développant des services à caractère sanitaire ou social (collectivités territoriales, associations et entreprises d'aide à la personne...)

Le titulaire du BTS SP3S doit savoir :

- Gérer la relation et la communication avec les publics (accueillir et informer les usagers, collaborer avec d'autres professionnels, avec les partenaires, participer à des réunions de services, thématiques, d'information).
- Organiser et promouvoir des activités de la structure (gérer les données dématérialisées liées aux activités de la structure, participer à la gestion comptable des activités de la structure, participer à la démarche projet et à la démarche qualité, préparer des événements, assurer une veille technique permanente).
- Gérer la demande et le besoin de l'utilisateur (traiter la demande et le besoin en lien avec l'offre de service, gérer les dossiers des usagers, instruire les dossiers en vue de délivrer ou percevoir des prestations, des aides).
- Organiser, gérer et animer des équipes (participer à la définition des profils de postes et des compétences associées au sein de l'équipe, participer à la gestion et à la coordination d'équipes.).



Durée du parcours de formation

- Nombre d'heures en centre : 1 106*
- Nombre d'heures en centre : 490

* durée prévisionnelle, un positionnement pédagogique est toujours réalisé en amont.

Public concerné

- Demandeur d'emploi / Salarié en reconversion professionnel

Prérequis

- Être titulaire du baccalauréat ou justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans
- Avoir validé son projet professionnel
- Avoir satisfait aux tests d'entrée en formation (test écrit et entretien individuel)

Modalités d'accès

- Entretien individuel / positionnement pédagogique
- Test écrit

Effectif

- Minimal : 8 stagiaires—Maximal : 20 stagiaires



L'établissement est entièrement accessible pour les personnes à mobilité réduite.

Nous contacter pour tout autre aménagement spécifique selon la nature du handicap.



Lieu de l'action

MFR La Saillerie—2 rue Pilastre 49100 ANGERS
 Tramway : Ligne A—Arrêt « Berges de Maine »
 Bus : Ligne 10—Arrêt « Place Ney »



Coordonnées

☎ 02 41 21 14 31
 ✉ mfr.la-saillerie@mfr.asso.fr
 www.lasaillerie.org

Responsable de l'action : DOUILLARD Maud—Directrice
 Responsable pédagogique : DOUBLEAU Emmanuelle—Formatrice
 Responsable administrative : BERTHELOT Fiona—Assistante de formation



9,15 € / heure—Nous contacter pour un devis personnalisé

RNCP
 5297



Objectifs de l'action

Cette formation permet de préparer le candidat à obtenir le diplôme BTS SP3S, délivré par l'Education Nationale et ainsi acquérir un niveau 5. Ce diplôme permet d'exercer des activités professionnelles et missions transversales telles que l'organisation, l'administration, la communication, la gestion des projets, les démarches qualifiées.

Ces activités et missions se déroulent au sein d'établissements médicaux sociaux et structures de protection sociale.

Dans le cadre de son intervention, le titulaire du BTS SP3S procède à l'analyse des besoins, il permet l'accès aux droits, il propose des services et prestations, il organise et gère leur mise en œuvre, il contribue au système d'information, grâce à une connaissance précise des offres de service et des publics.

Il participe à l'évolution de la structure et peut, selon la structure, assurer la coordination et l'animation d'équipe.

Contenu de la formation

Capacité C1 – Analyser

C1.1 : Analyser les besoins et les demandes des publics des structures sanitaires et sociales, des organismes de protection sociale.

C1.2 : Analyser les prestations et services offerts par la structure et/ou les partenaires de la structure.

C1.3 : Étudier les besoins en matière de personnels (recrutement, accompagnement, animation – formation), en matière d'équipements, à l'échelle du service.

Capacité C2 – Concevoir

C2.1 : Élaborer un projet d'intervention auprès des publics, concevoir des actions pour le service, la structure.

C2.2 : Organiser des événements, des réunions de service et/ou partenariales...

Capacité C3 – Réaliser

C3.1 : Instruire un dossier de prestations.

C3.2 : Coordonner les interventions d'une équipe.

C3.3 : Assurer la logistique administrative et comptable de service, de la structure.

C3.4 : Assurer et développer la qualité du service rendu.

Capacité C4 – S'informer, informer, communiquer

C4.1 : Rechercher, collecter et exploiter une documentation professionnelle.

C4.2 : Établir une relation de service auprès de différents publics (usagers, professionnels, partenaires...)

C4.3 : Présenter des résultats, rendre compte d'activités, d'étude personnelle ou collective.

Capacité C5 – Évaluer

C5.1 : Mesurer les résultats de l'activité

C5.2 : Évaluer les personnels relevant de sa responsabilité.

➤ **Chaque apprenant doit avoir son propre matériel informatique.**

★ Les apprenants doivent réaliser deux stages :

- Un premier stage de 7 semaines (protection sociale ou médico-social) - Élaboration d'un rapport de stage

- Un second stage de 7 semaines (si l'apprenant a effectué son premier stage en protection sociale il devra effectuer son second stage en médico-social et inversement) - Élaboration d'un projet tutoré



Émargements par demi-journée
par les stagiaires et les formateurs
Attestation de fin de formation



Modalités d'évaluation



Chaque module fait l'objet d'évaluations régulières sous forme de contrôles surveillés :

Mises en situation, travaux dirigés, préparation à l'examen.

À la fin de chaque semestre, le bilan de ces évaluations est discuté par l'ensemble des formateurs réunis en conseil, afin de positionner le stagiaire par rapport à l'atteinte des objectifs de la formation.

Au cours de la formation, les stagiaires sont mis en situation d'examen blanc et sont soumis aux épreuves écrites ou orales.

Le diplôme BTS SP3S est délivré en fin de formation par l'Éducation Nationale.

Nos +

- Accompagnement individualisé
- Enseignements dispensés par des professionnels qualifiés
 - Fort partenariat avec les structures de stage
 - Excellente connaissance du secteur d'activité
- Evaluation quotidienne de l'action (tour de table...), en milieu de formation (bilan individuel et collectif), en fin de Formation, ainsi qu'à 6 et 12 mois après la sortie.

Modalités pédagogiques

Notre pédagogie se base sur les principes de la pédagogie active.

Ainsi, nos formateurs alternent entre :

- Différentes techniques pédagogiques (jeux de rôle, mises en situation, étude de cas, échanges de pratiques, supports vidéos, sorties...)
- Des organisations de travail différentes (en groupe, sous-groupe, en individuel...)
- Multimodalités pédagogiques



Un accès pour exercer en tant que :

- Gestionnaire conseil dans les organismes de protection sociale
- Responsable de secteur en service d'aide à domicile
- Coordonnateur d'activités sociales (famille, personnes handicapées, personnes âgées, enfants...)
- Assistant aux délégués à la tutelle
- Coordonnateur de secrétariats de services médicaux et d'accueil
- Conseiller d'action sociale dans les organismes de protection sociale complémentaire

Un tremplin pour :

- La licence professionnelle Intervention Sociale
- La licence professionnelle Gestion des Entreprises et de l'Economie Sociale et Solidaire
- La licence professionnelle Gestion de la Protection Sociale
- Le bachelor en Ressources Humaines, en Management, en Economie Sociale et Solidaire ou en Sciences Humaines et Sociale